



*Syndicat SUD-Rail  
de la région de Lyon*

**Lyon, le 2 Décembre 2019**

A l'attention de Monsieur Pibo Marc  
Directeur NFL – Direction TER AURA

**Objet** : Préavis de grève.

**Monsieur le Directeur,**

Le 25 Novembre 2019, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 22 Novembre 2019. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève illimité** :

**A compter du 8 Décembre 2019 à 04h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des cheminots dépendants de l'entité NFL ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- Effectif : Sud Rail réclame des embauches urgentes au sein de NFL afin d'être en adéquation avec le CO
- Déploiement illégal des caméras piétons chez les ASCT de l'ouest lyonnais
- Management agressif au sein du PU de Lyon : différences de traitement selon les équipes.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

**Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari**